EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, June 9, 1987

[Text]

The Special Senate Committee on National Defence met this day at 4 p.m. to give consideration to Canada's land forces.

Senator Paul C. Lafond (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, our witness today, retired Lieutenant General Charles Belzile, is not unknown to us. He has had an extensive military career in Canada, Korea, Cyprus and Germany and has held most of the senior positions in Canada's land forces. He recently retired as Chief of Mobile Command. I well recall that a few weeks before we constituted this committee, General Belzile, then being the new commanding officer of Mobile Command, had some things to say over national television about the requirements of the land forces and what he thought we needed. His saying them and his way of saying them at the time was most unusual for a serving officer. I know that he has not lost his determination or his verve.

We have also been fortunate in meeting with General Belzile and his staff during the course of our inquiry into air requirements. We visited him in St. Hubert.

Since his retirement, General Belzile has also expressed some views in writing in the "Canadian Defence Quarterly". I believe that most senators have seen that article. We invited General Belzile to appear before us. He agreed very readily and made himself available. I shall now call upon him to give us what he thinks is the wisdom that we should absorb.

Lieutenant-General (Ret.) Charles H. Belzile, CMM, CD, Former Commander of Mobile Command: Thank you, Mr. Chairman, ladies and gentlemen. I am indeed grateful for the opportunity to testify before you today. I would hope that you will forgive me if I begin with a short statement off the script. I would like to assure senators that it is reasonably short in the hope that we can get to a discussion of their questions a little sooner.

Members of this country's defence establishment live, in the words of the ancient Chinese curse, in interesting times. The only constant is change, and the pace and the management of change both influence and sometimes limit the nature of the change itself.

This distinguished committee has, in my opinion, had a good deal of influence on how we manage changes in our forces. It is in this spirit that I hope to contribute to the information process set in train by an inaugural session with General Manson, which I believe was held on the 5th of May. Since then, this committee has been carefully and fully briefed on a variety of matters affecting the land forces. Nevertheless, I have taken the liberty of reading the manuscripts of their briefing to you in the hope of avoiding too much duplication. I therefore suggest a brief review of the highlights of some of their state-

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 9 juin 1987

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur la défense nationale se réunit aujourd'hui à 16 h pour examiner la question des forces terrestres du Canada.

Le sénateur Paul C. Lafond (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, le témoin qui comparaît devant nous aujourd'hui, le lieutenant-général en retraite Charles Belzile, ne nous est pas inconnu. Il a fait une longue carrière militaire au Canada, en Corée, à Chypre et en Allemagne, et a occupé la plupart des postes supérieurs des forces terrestres canadiennes. Il a pris récemment sa retraite alors qu'il était chef du commandement de la force mobile. Je me souviens très bien que, quelques semaines avant la constitution de ce comité, le général Belzile, alors nouveau commandant de la force mobile, avait fait des déclarations à la télévision nationale sur les besoins des forces terrestres, et ce qu'il nous fallait selon lui. Le fait qu'il dise ces choses, de cette manière, était des plus inhabituels pour un officier en fonction. Je sais qu'il n'a rien perdu de sa détermination ou de sa verve.

Nous avons eu également la chance de rencontrer le général Belzile et son état-major lors de notre enquête sur les besoins des forces aériennes. Nous lui avons rendu visite à Saint-Hubert.

Depuis son départ à la retraite, le général Belzile a également publié quelques-unes de ses idées dans la «Revue canadienne de défense». La plupart des sénateurs ont, je crois, vu l'article. Nous avons invité le général à venir témoigner. Il a tout de suite accepté et s'est mis à notre disposition. Je lui demanderai maintenant de bien vouloir nous éclairer sur les points qui s'imposent selon lui.

Le lieutenant-général (en retraite) Charles H. Belzile, Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, Décoration des Forces canadiennes, ancien Chef du commandement de la force mobile: Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs. Je suis en effet reconnaissant de pouvoir comparaître devant vous aujourd'hui. Vous ne m'en voudrez pas, j'espère, si je fais d'abord une brève déclaration en marge de mon exposé. Rassurez-vous, je serai assez bref pour que nous puissions passer plus vite à vos questions.

Pour les membres des forces qui défendent ce pays, l'époque «intéressante» que nous vivons serait plutôt une malédiction. La seule constante, c'est le changement—un changement dont la nature est influencée et parfois limitée par le rythme auquel il se produit et la manière dont il est maîtrisé.

Votre éminent Comité a eu, selon moi, une grande influence sur la façon dont nous maîtrisons le changement au sein de nos forces. C'est dans cet esprit que je souhaite apporter ma contribution au processus d'information qu'a inauguré le général Manson, le 5 mai je crois. Le Comité a reçu depuis tous les renseignements voulus sur divers sujets qui intéressent les forces terrestres. Je me suis néanmoins permis de lire le texte des exposés pour éviter trop de recoupements. Je propose donc de passer rapidement en revue les grands points de certaines des